

# Directeur de la sous-direction de la Police Municipale - DPM

Référence : 3134-19-1140/SAFPFI du 06 septembre 2019



**Employeur : Ville de Dumbéa**

**Corps /Domaine :** Attaché

**Direction de la Prévention, de la Citoyenneté et de la Sécurité (DPCS)**

**Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre <sup>(1)</sup> :** /

**Lieu de travail :** Dumbéa

**Poste à pourvoir :** immédiatement

**Date de dépôt de l'offre :** Vendredi 06 septembre 2019

**Date limite de candidature :** Vendredi 04 octobre 2019

## Détails de l'offre :

La sous-direction de la police municipale a pour mission générale d'assurer, en tout temps et sur l'ensemble du territoire communal, le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publique. Elle agit également dans le cadre de ses compétences judiciaires sous le contrôle du Procureur de la République, dans la lutte contre la délinquance et l'insécurité routière.

Placé sous l'autorité du Directeur de la prévention, de la citoyenneté et de la sécurité, le directeur de la police municipale participe à la stratégie de sécurité mise en place par la commune de Dumbéa. Il assure la direction administrative et technique de la sous-direction de la police municipale qui comprend aujourd'hui 40 agents permanents ainsi que 15 auxiliaires de proximité PPICS. Les unités de voie publique sont composées de 4 brigades de roulement, d'une brigade VTT, d'une unité cynophile et d'une brigade de police administrative.

## Emploi RESPNC : Responsable de police municipale

### Missions :

- Manager et coordonner les agents de police municipale et leurs interventions sur le terrain et en suivre l'activité.
- Organiser des actions de prévention et de dissuasion en ce qui concerne la compétence du Maire.
- Assurer la gestion administrative et logistique de la sous-direction de la police municipale.
- Optimiser le fonctionnement du Centre de Supervision Urbain.
- Assurer une relation de proximité avec la population au sein du poste de police municipale et de ses annexes.
- Assurer la veille réglementaire relative au cadre d'emploi.
- Développer et suivre les partenariats institutionnels.
- Assurer la gestion et le suivi des projets et des dossiers relatifs la Police Municipale.
- Assister et conseiller le DPCS dans les domaines de compétence.

Le Directeur de la police municipale est secondé par 2 commandants d'unité l'un opérationnel en charge du CSU, l'autre en charge de la cellule « Ressources et Compétences ».

### Caractéristiques particulières de l'emploi :

Il aura notamment pour missions :

- De veiller au strict respect du code de la sécurité intérieure, tant dans sa partie législative que réglementaire, dans ses dispositions applicables en Nouvelle-Calédonie et définies respectivement aux articles : L546-1 à L546-7 et R546-1 à R546-6 ;
- D'assurer ponctuellement l'intérim du DPCS

Il travaillera en cycle mensuel, en horaires réguliers en journée, avec amplitude variable et possibilité de travail en support exceptionnel des autres unités de voie publique (soirée, nuit, week-end, jours fériés).

La période de congés annuels sera conditionnée par l'activité opérationnelle.

## Profil du candidat

### Savoirs / Connaissances/Diplômes exigés :

- Expérience professionnelle significative sur un poste de direction de police municipale,
- Maîtrise du cadre réglementaire en vigueur dans le domaine (droit pénal et administratif, prévention de la délinquance, vidéoprotection...)
- Connaissance des institutions de la Nouvelle Calédonie
- Permis B exigé

### Savoirs-faire :

- Justifier d'une très bonne aptitude au management et à la communication,
- Gérer et prioriser les urgences,
- Contrôler les activités de police ;
- Préparer et contrôler un budget ;
- Maîtriser les méthodes d'analyses,
- Conduire des projets transversaux,
- Avoir suivi une formation de formateurs d'adultes serait un plus (cf. arrêté 2017-1165/GNC)

### Comportements professionnels :

- Qualités relationnelles éprouvées,
- Charisme et présentation ;
- Discrétion, rigueur et organisation,
- Capacités d'analyse et de synthèse,
- Très grande disponibilité ;
- Stabilité d'humeur ;
- Sens de la déontologie

## Contact et informations complémentaires :

Le Directeur de la Prévention, de la Citoyenneté et de la Sécurité. 41.43.34 ou [gilles.adragna@ville-dumbea.nc](mailto:gilles.adragna@ville-dumbea.nc).

## POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements et demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire<sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à la ville de Dumbéa par :

- voie postale : 66 avenue de la vallée 98835 Dumbéa
- dépôt physique : 66 avenue de la vallée 98835 Dumbéa
- mail : [courrier@ville-dumbea.nc](mailto:courrier@ville-dumbea.nc)
- fax : 41.80.40

<sup>(1)</sup> Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup> La fiche de renseignements et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC. Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***